



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIGUORI
MRC DE MONTCALM**

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité à toutes les personnes intéressées que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liguori, qui se tiendra par vidéoconférence, le mardi 12 avril 2021 à 20 heures, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 261, rue du Domaine Venne à Saint-Liguori.

Description de la demande :

La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment accessoire dans la marge de recul.

Cette demande de dérogation est disponible pour consultation, sur rendez-vous au 450-753-3570, durant les heures d'ouverture du bureau municipal au 840, rue Richard à Saint-Liguori.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, par courriel direction@saint-liguori.com avant la séance du 12 avril 2021 à 20 heures.

DONNÉ À SAINT-LIGUORI, CE 11^e JOUR DE MARS 2021.

Simon Franche, directeur général et secrétaire-trésorier